



Przewodniczący

319229 24.11.2011

M. Jean-François Sarreau
Président
Institut de l'agriculture durable

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre, dans laquelle vous sollicitez le patronage du Parlement européen pour la quatrième édition des Rencontres internationales de l'agriculture durable, qui se déroulera le 25 janvier 2012 à Paris.

Le Parlement européen, qui encourage vivement l'agriculture durable et la protection de l'environnement, fait siens les objectifs de cette manifestation à caractère international. C'est pourquoi le Parlement avait accepté de parrainer les deuxième et troisième éditions des Rencontres internationales de l'agriculture durable en 2009 et 2011. Bien que les règles relatives aux patronages du Parlement européen stipulent que le patronage ne peut être renouvelé systématiquement dans le cas d'événements présentant un caractère régulier, j'ai le plaisir, cette fois encore, d'octroyer à cette initiative qui revêt une solide dimension européenne, le patronage¹ de l'institution que j'ai l'honneur de présider.

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour vous souhaiter, ainsi qu'aux autres participants, un plein succès.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Jerzy Buzek

¹ Les manifestations qui bénéficient du patronage de l'Institution doivent mettre en évidence, par tous les moyens appropriés, le rôle et la contribution du Parlement aux questions traitées.
Le patronage est octroyé pour des événements précis. Il ne peut présenter de caractère permanent.
(Règles relatives aux patronages du Parlement européen PE 339.480/BUR).